



Questions de droit immobilier

Par **David Boulanger**,

Directeur du CRIDON Nord-Est et du CFPN-Lille, Maître de conférences à la Faculté de droit de Douai,

Damien Dutrieux,

Consultant au CRIDON Nord-Est, Maître de conférences associé à l'Université de Lille 2,

Hélène Paerels,

Consultante au CRIDON Nord-Est, Docteur en droit,

et **Frédéric Vauvillé**,

Conseiller Scientifique du CRIDON Nord-Est, Professeur agrégé des Universités.



Questions d'actualité de la vente d'immeubles par David Boulanger

- Comment organiser la mise en œuvre de la réforme des diagnostics amiante et performance énergétique ?
- Faut-il ouvrir un délai de rétractation lorsqu'une SCI acquiert un logement ?
- Quel est le dernier état de la jurisprudence en matière de vente d'un terrain pollué ?



Le terrain à bâtir en droit de l'urbanisme par Damien Dutrieux

- Qu'est-ce qu'un terrain à bâtir au regard des règles locales d'urbanisme ? Que permet de connaître le zonage du plan local d'urbanisme ? Le certificat d'urbanisme permet-il d'être certain de cette qualification ?
- Quelle différence existe entre un terrain à bâtir et un lot de lotissement concernant les réseaux (Quelle différence doit être relevée entre un terrain équipé et un terrain desservi ?) ? Qui doit prendre en charge l'extension des réseaux ?
- Quelles obligations spéciales doivent retenir l'attention du Notaire en matière de bornage lorsqu'est cédé un terrain à bâtir ou un lot de lotissement ?
- En quoi la définition du droit de l'urbanisme est-elle prise en compte par le droit fiscal ?



Le terrain à bâtir en droit fiscal – État des lieux en 2013 par Hélène Paerels

- Qu'est-ce qu'un terrain à bâtir au sens de la TVA immobilière ? Quel est le régime fiscal de la cession d'un terrain à bâtir ?
- Qu'est-ce qu'un terrain à bâtir au sens de l'impôt de plus-values immobilières des particuliers ? Quelles sont les problématiques particulières des terrains à bâtir dans le domaine de l'impôt de plus-values immobilières ? Quel est le sort des terrains à bâtir au regard de la surtaxe des plus-values ?
- Qu'est-ce qu'un terrain à bâtir au sens des taxes forfaitaires communales et nationales ?
- Les terrains à bâtir sont-ils soumis à un régime particulier de taxe foncière sur les propriétés non bâties ?



Questions de droit hypothécaire par Frédéric Vauvillé

- Quelle conduite tenir face à un commandement de saisie ? Et face aux inscriptions en cas d'adjudication sur saisie ?
- Comment rédiger l'opposition faite à l'assureur en cas de prêt hypothécaire ? Peut-il refuser d'informer de la résiliation de la police ?
- Quelles précautions prendre en cas de donation d'un bien hypothéqué ?



INSCRIPTION

Maître..... Notaire à.....

Assistera à la réunion de (**Merci de mettre une croix en face du lieu de votre choix**) :

- » BOULOGNE SUR MER, le mardi 19 mars 2013 à l'Université du Littoral Côte d'Opale,**
21 Rue St Louis à BOULOGNE SUR MER, amphithéâtre n° 1.



Un parking payant est situé à proximité de la Faculté de Droit.



Merci de nous envoyer votre réponse avant le 12 mars 2013.

- » DOUAI, le jeudi 21 mars 2013 à la Faculté de Droit (Grand Amphithéâtre).**
Rue d'Esquerchin à Douai.



Le parking de la Faculté de Droit est à votre disposition.



Merci de nous envoyer votre réponse avant le 14 mars 2013.

- » PONT A MOUSSON, le mardi 26 mars 2013 à l'Abbaye des Prémontrés,**
9 Rue Saint Martin à Pont à Mousson (ancienne bibliothèque).



Un parking d'une capacité de 350 places est situé à proximité de l'Abbaye devant le Lycée Marquette (Rue St Martin à Pont à Mousson).



Merci de nous envoyer votre réponse avant le 19 mars 2013.

- » REIMS, le mercredi 27 mars 2013 à la Chambre Interdépartementale des Notaires (salle des adjudications),**
44 Cours Jean-Baptiste Langlet à Reims.



Le parking « D'Erlon » situé face à la gare de Reims est à proximité de la Chambre Interdépartementale.



Merci de nous envoyer votre réponse avant le 20 mars 2013.

- » AMIENS, le mardi 9 avril 2013 à l'Université Picardie Jules Verne, Faculté de Droit (amphithéâtre RUSKIN),**
10 Placette Lafleur à Amiens.



Le parking St Leu est à proximité de la Faculté de Droit.



Merci de nous envoyer votre réponse avant le 2 avril 2013.

A retourner uniquement
par voie postale
A l'attention de Mme FLEURY
au CRIDON NORD-EST,
9 Rue de Puébla,
BP 51212
59013 LILLE CEDEX

Sera accompagné de : M.....
M.....
M.....

- Souhaite avoir confirmation de son inscription
par courrier électronique à l'adresse suivante :
ou par fax à ce n° :
- Souhaite recevoir un plan d'accès, sur simple demande adressée à Mme Fleury.



Notre document de travail sera disponible sur notre site :

www.cridon-ne.org dès le 15 mars 2013